

**QUARTIER GÉNÉRAL DE L'EUROCORPS  
BUREAU G8  
SERVICE ACHATS & CONTRATS  
Quartier Aubert de Vincelles F67020 – Strasbourg CEDEX 1 - FRANCE**



**FOURNITURE DE SERVICES INTERNET ET TELEPHONIE MOBILE AU  
PROFIT DU  
QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Date limite de remise des offres initiale : 13 janvier 2021 à 16h00**

# SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS
2. DÉFINITIONS
3. ÉLIGIBILITÉ
4. AMENDEMENT OU ANNULATION DU CONTRAT
5. PROLONGATION DE LA DATE DE CLOTURE DU CONTRAT
6. DECLARATION DE CONFORMITÉ
7. DURÉE DU CONTRAT
8. EXEMPTION FISCALE
9. STRUCTURE DE L'OFFRE, CONTENU ET SOUMISSION
10. QUESTIONS COMPLEMENTAIRES
11. RESTRICTIONS SUR LA DIVULGATION ET L'UTILISATION DES DONNÉES
12. OFFRES SOUMISES EN RETARD
13. MODIFICATION ET RETRAIT DES OFFRES
14. VALIDITÉ DE L'OFFRE
15. ACCUSÉ DE RÉCEPTION
16. ÉVALUATION DES OFFRES
17. ADJUDICATION
18. POINT DE CONTACT
19. CLAUSE DE JURIDICTION

## ANNEXES:

- A-1 Certificat de désignation légale du candidat
- A-2 Certificat d'engagement
- A-3 Certificat de conformité
- A-4 Accusé de réception

## 1. GÉNÉRALITÉS

### 1.1 Objet

L'objet du futur contrat est la fourniture de services Internet et de téléphonie mobile au profit du Quartier Général du Corps Européen.

Au moment de la soumission, les candidats doivent être légalement habilités à réaliser ce type d'opération en France et satisfaire aux exigences mentionnées dans la présente invitation.

Le Quartier Général du Corps Européen à Strasbourg (ci-après désigné par l'**HQ EC** ou l'Acheteur) invite à **soumissionner à prix fixe ferme**.

Le comité d'évaluation prendra sa décision après avoir évalué les **offres** telles que décrites dans les propositions des candidats.

Les procédures de sollicitation, d'évaluation et d'attribution sont conduites conformément aux termes et conditions figurant aux présentes.

Le candidat adressera à l'Acheteur toutes ses questions soulevées dans les informations figurant dans le présent document, conformément aux procédures exposées dans le paragraphe 10 intitulé « Questions complémentaires ».

### 1.2 Décomposition en lots :

Le présent contrat est décomposé en 3 lots :

<b>Lot n°</b>	<b>Dénomination</b>
1	Fourniture de services Internet
2	Fourniture de services de téléphonie mobile
3	Fourniture de services internet Welfare (hotspot)

Chaque candidat a le droit de soumissionner à un, deux ou trois lots. Les propositions tarifaires des candidats ne peuvent être modifiées en fonction du nombre de lots susceptibles d'être obtenu par chaque candidat.

### 1.3 Droit applicable à la procédure :

La présente adjudication est soumise aux règles figurant au sein du Budget and Financial Regulations (BFR), qui régissent le fonctionnement budgétaire et financier du Quartier général du Corps Européen. En qualité d'organisation internationale, le code de la commande publique ne s'applique pas en tant que tel aux achats effectués par le Quartier général du Corps Européen.

## 2. DÉFINITIONS

a) Le terme "**Candidat prospectif**" désigne l'entité ayant complété et renvoyé la pièce jointe à la lettre de transmission de la présente invitation à soumissionner en y portant son intention, sans engagement, de participer à la soumission.

b) Le terme "**Candidat**" désigne l'entité ayant soumis une offre en réponse à la présente invitation à soumissionner.

- c) Le terme “**Titulaire du marché**” désigne le candidat auquel le contrat est attribué.
- d) Le terme “**jours**” tel qu’utilisé dans cette soumission sera interprété, sauf précision contraire, comme désignant des jours calendaires.
- e) Le terme “**HQ EC** “ désignera le Quartier Général du Corps Européen à Strasbourg.

### **3. ÉLIGIBILITÉ**

Non applicable.

### **4. AMENDEMENT OU ANNULATION DE LA SOUMISSION**

L’HQ EC se réserve le droit d’amender ou de supprimer un ou plusieurs des termes, conditions ou dispositions de la soumission avant la date définie pour la clôture de la soumission. Si nécessaire, un amendement ou des amendements à la présente soumission annonceront de telles mesures.

L’HQ EC se réserve le droit d’annuler en tout ou partie et à tout moment la présente candidature. Il n’en résultera aucune obligation légale relative à la soumission et motivant quelque paiement que ce soit et en aucun cas un candidat ne pourra introduire de poursuites pour le remboursement de frais engagés pour la préparation ou la remise d’une candidature en réponse aux présentes. Tous les efforts initiés ou entrepris par le candidat seront effectués en tenant compte et acceptant ce fait. Si la présente soumission est annulée avant l’ouverture des offres, les offres déjà reçues seront renvoyées sur demande à leurs expéditeurs, sans avoir été ouvertes.

### **5. PROLONGATION DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES (DLRO)**

L’HQ EC se réserve la possibilité de prolonger la DLRO. Il en informera les candidats prospectifs au moins cinq (5) jours avant la DLRO initiale.

### **6. DECLARATION DE CONFORMITE**

Les offres des candidats doivent être basées sur une conformité totale avec les termes, conditions et exigences de la soumission et de ses clarifications et/ou amendements ultérieurs. Le candidat ne peut proposer de variantes dans les détails spécifiques de mise en œuvre et d’exploitation et d’exécution.

Le candidat doit inclure dans son offre la déclaration de conformité figurant à l’Annexe 3. En cas de conflit entre la déclaration de conformité et les éléments ou explications/commentaires détaillés fournis, les éléments/commentaires détaillés prévaudront pour la détermination réelle de la conformité. Les candidats doivent prêter une attention particulière aux critères rédhibitoires décrits dans les bordereaux des prix.

### **7. DUREE DU CONTRAT**

Pour les lots 1 et 3, le contrat débutera à compter de sa notification. Les prestations doivent pouvoir être exécutées à partir du 30 avril 2021 impérativement. La période allant de la date de notification au 30 avril 2021 sert de période de préparation du marché. Le contrat de fourniture de services Internet est conclu pour une période de 2 (deux) ans à compter du 30 avril 2021 jusqu’au 30 avril 2023. Il pourra ensuite être renouvelé une fois pour une période d’un an par décision notifiée au titulaire au plus tard deux mois avant la fin de validité de la période considérée.

Pour le lot 2, le contrat débutera à compter de sa notification. Les prestations doivent pouvoir être exécutées à partir du 25 juin 2021. La période allant de la date de notification au 25 juin 2021 sert de période de préparation du marché. Le contrat correspondant est conclu pour une période de 2 (deux) ans à compter du 25 juin 2021 jusqu'au 25 juin 2023. Il pourra ensuite être renouvelé une fois pour une période d'un an par décision notifiée au titulaire au plus tard deux mois avant la fin de validité de la période considérée.

## **8. EXEMPTION FISCALE**

Non applicable.

## **9. STRUCTURE DE L'OFFRE, CONTENU ET SOUMISSION**

### **9.1 Structure de l'offre**

Conditionnement et marquage de la soumission.

Les candidats soumettront leurs offres dans une (1) enveloppe qui contiendra les documents spécifiés dans la Section 9.2 "Contenu de l'offre" et sera dûment scellée et identifiée par les marquages suivants :

- Nom et adresse du candidat.
- Mots « **SEALED BID** » (soumission cachetée) ;
- Numéro du contrat attribué à cette offre (dans ce cas précis : N. 20SC13)

L'enveloppe portera l'adresse de l'Acheteur. La légende suivante sera imprimée sur le paquet/enveloppe :

**“Invitation for Bidding N. 20SC13  
Consultation ayant pour objet la fourniture de services Internet et de téléphonie mobile au  
profit du Corps Européen.  
TO BE OPENED BY CONTRACT AWARD COMMITTEE”**

### **9.2 Contenu de l'offre**

L'enveloppe doit contenir la « proposition technique et prix » et tous autres documents requis dans la présente invitation à soumissionner.

#### **9.2.1 Documentation générale et administrative**

Le candidat fournira :

- a. Un certificat de nom légal du candidat – Annexe A-1.  
– Un point de contact client (POC) pour vérification, avec nom, numéros de téléphone et de télécopie.
- b. Certificat d'engagement – Annexe A-2.
- c. Certificat de validité de l'offre – Conformité – Annexe A-3.
- d. Le candidat doit fournir une déclaration de conformité aux obligations fiscales françaises ou nationales ainsi qu'aux organismes de sécurité sociale obligatoires.
- e. Déclaration à l'effet que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation.

- f. Déclaration à l'effet que la société n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude ou corruption.

Ces documents doivent être signés par une personne habilitée à engager la société

### **9.2.2 Proposition technique et prix par lot**

Pour chacun des lots auxquels il soumissionne, le candidat fournira les documents signés :

- a. Mémoire technique : il s'agit de la description de la proposition technique du candidat reprenant les spécifications techniques des services proposés par celui-ci, signé par un représentant habilité. La proposition technique du candidat doit mentionner et détailler l'ensemble des caractéristiques techniques figurant dans le bordereau des prix relatif au lot soumissionné.

**Les fiches d'analyses individuelles et récapitulatives sont jointes au présent dossier de consultation des entreprises afin que les candidats puissent prendre connaissance de la manière dont les offres seront analysées et notées.**

- b. Cahier des clauses techniques paraphé et signé par le responsable habilité de la société candidate.
- c. Cahier des clauses administratives paraphé et signé par le responsable habilité de la société candidate
- d. Proposition de prix : Le candidat fournira l'Acte d'engagement commun à tous les lots et ses annexes bordereaux des prix lots 1, 2 et 3 pour chacun des lots auquel il soumissionne. Ces bordereaux des prix constituent sa proposition de prix. **Les bordereaux des prix doivent être entièrement remplis et signés.**

**Les soumissions partielles ne sont pas autorisées au sein d'un même lot.**

### **9.3. Soumission des offres**

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site [www.eurocorps.org](http://www.eurocorps.org).

Les offres doivent être soumises par courrier, coursier ou porteur.

Toutes les offres devront être en la possession de l'Acheteur à l'adresse indiquée le ou avant le

<b>13 janvier 2021 à 16h00</b>
--------------------------------

Date et heures auxquelles la soumission sera close.

Les offres pourront être postées à l'adresse suivante :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN  
BUREAU G8/P&C  
BP 70082  
67020 STRASBOURG CEDEX 1  
France.

ou livrées à l'adresse suivante :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN

BUREAU G8/P&C

4 route du Corps Européen

67100 STRASBOURG

France.

Téléphone : +33 (0)3 88 43 20 95

e-mail : g8-contract@eurocorps.org

**Les offres soumises par transmission électronique ne sont pas autorisées et ne seront pas prises en compte.**

## **10. QUESTIONS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats doivent chercher à obtenir le plus rapidement possible les clarifications nécessaires. Ces demandes de clarification doivent être soumises au Directeur de l'adjudication de l'HQ EC par écrit au plus tard 7 jours calendaires avant la date de clôture de la candidature. Lorsqu'un candidat demande une clarification, le Directeur de l'adjudication enverra la clarification à tous les candidats éligibles ou organisera une réunion d'information ou une visite du site après quoi toutes les questions et réponses seront formellement intégrées dans la candidature.

## **11. RESTRICTIONS SUR LA DIVULGATION ET L'UTILISATION DES DONNEES**

Les candidats incluant dans leurs offres des données qu'ils ne souhaitent pas voir divulguées au public pour quelque motif que ce soit ni utilisées par l'HQ EC hormis aux fins d'évaluation doivent :

### **(1) Porter sur la page de titre la légende suivante :**

*La présente offre inclut des données qui ne doivent pas être divulguées hors de l'HQ EC et ne doivent pas être dupliquées, utilisées ou divulguées – en tout ou partie – à d'autres fins que l'évaluation de la présente offre. Si toutefois un contrat est attribué au présent Candidat à la suite de – ou en relation avec – la fourniture de ces données, l'HQ EC aura le droit de dupliquer, utiliser ou divulguer les données dans la mesure où le contrat résultant le permet. Cette restriction ne limite pas le droit de l'HQ EC à utiliser les informations contenues dans ces données si elles sont obtenues sans restriction auprès d'autres sources. Les données faisant l'objet de cette restriction figurent sur les pages [insérer les numéros ou autres identifiants des pages] ; et*

### **(2) Porter sur chaque feuille de données dont la diffusion doit être limitée la mention suivante :**

*L'utilisation ou la divulgation de données figurant sur cette feuille fait l'objet des restrictions stipulées sur la page de titre de la présente offre.*

## **12. OFFRES SOUMISES EN RETARD**

Les offres remises à l'Acheteur après l'heure et la date spécifiées supra pour la Clôture de la soumission sont des « offres en retard » qui ne seront pas prises en compte pour l'adjudication. Ces offres seront renvoyées au Candidat à ses frais et sans avoir été ouvertes.

## **13. MODIFICATIONS ET RETRAIT DES OFFRES**

Les offres une fois soumises peuvent être modifiées par les Candidats mais seulement dans la mesure où les modifications sont faites par écrit, sont conformes aux exigences de la présente invitation à soumissionner et sont reçues par l'Acheteur avant l'heure et la date exactes définies pour la Clôture de la soumission. Ces modifications seront considérées comme faisant partie intégrante de l'offre soumise.

Un candidat peut retirer son offre à tout moment avant la Date de clôture de la soumission. Pour cela, un agent ou employé autorisé du Candidat doit fournir l'original d'une déclaration de la décision de la firme de retirer son offre et doit enlever son offre des lieux de l'Acheteur.

## **14. VALIDITE DE L'OFFRE**

a. Les candidats sont liés par les termes de leurs offres pour une durée de 4 (**quatre**) mois à compter de la date de clôture de la soumission spécifiée dans la Section 9.3 ci-dessus.

b. Les candidats répondant à cette soumission sont considérés avoir accepté cette durée de validité de l'offre.

c. L'Acheteur s'efforcera de terminer l'évaluation et de réaliser l'adjudication dans la durée mentionnée ci-dessus. Toutefois, si cette durée s'avérait insuffisante pour prononcer l'adjudication, l'Acheteur se réserve le droit de demander une prolongation de la durée de validité.

d. Sur notification de l'Acheteur d'une telle requête de prolongation du délai, les candidats auront le droit :

(1) D'accepter cette prolongation, auquel cas les Candidats seront liés par les termes de leur offre pour la durée de prolongation et le Certificat de validité de l'offre sera prolongé en conséquence ; ou

(2) De refuser cette prolongation et de retirer l'offre.

e. Les candidats n'auront pas le droit de modifier leurs offres du fait d'une demande de l'Acheteur de prolongation de la validité de la soumission sauf si ladite demande le spécifie expressément.

## **15. ACCUSE DE RECEPTION**

La présente société doit renvoyer le certificat d'accusé de réception – Annexe A-4, rempli en totalité, au plus tard 48h après la réception du présent dossier de candidature.

## **16. EVALUATION DES OFFRES**

### **16.1. Généralités**

a. L'évaluation des offres et de l'adéquation technique des services, produits et matériels proposés relèveront de la responsabilité d'HQEC et seront basées sur les informations fournies par les candidats. L'HQEC ne sera pas tenu de rechercher, localiser ou confirmer des informations qui ne seraient pas clairement identifiées et disponibles dans l'offre.

b. Pendant l'évaluation, l'Acheteur pourra requérir une clarification de l'Offre auprès du Candidat et le Candidat devra fournir des informations détaillées suffisantes relatives à ces requêtes dans le délai imparti, pour permettre à l'Acheteur de procéder à une détermination finale



basée sur des faits. Le but de ces clarifications sera de résoudre les ambiguïtés de l'offre et de permettre au Candidat d'exposer ses intentions sur certaines déclarations qu'elles contiennent. Le Candidat n'est pas autorisé à effectuer des modifications substantielles de la soumission relatives à des questions techniques et ne pourra jamais procéder à aucun changement de sa proposition de prix.

## **16.2. Conformité administrative**

Avant le début de l'évaluation technique, les offres seront vérifiées pour valider leur conformité avec les exigences de la présente invitation. Ces exigences sont les suivantes :

- a. L'offre a été reçue avant la date et l'heure de clôture de la soumission.**
- b. L'offre est complète, tant au niveau du nombre de documents que du contenu de ceux-ci (notamment une proposition technique et de prix complets).**

Une offre qui ne serait pas conforme aux exigences ci-dessus pourra être déclarée non-conforme et pourra ne pas être évaluée plus avant par le service Achats et Contrats.

## **16.3. Evaluation**

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- a. DOCUMENTATION GENERALE : (acceptation ou échec)
- b. CRITERES D'ATTRIBUTION PAR LOT

A l'issue de la procédure, le titulaire sera celui qui a présenté l'offre jugée la mieux disante par le Comité d'évaluation des offres au titre de chaque lot auquel il soumissionne en fonction des critères d'attribution fixés par lot par le règlement de la consultation.

S'il apparaît que le candidat ne respecte pas l'un des critères rédhibitoires, plusieurs ou l'ensemble des critères rédhibitoires mentionnés dans chaque bordereau des prix, son offre ne sera pas étudiée ou analysée plus en avant.

L'Acheteur, à tout moment du processus d'évaluation, pourra demander de plus amples informations pour obtenir une justification totale de la proposition technique présentée par le candidat et le candidat accepte de fournir toutes les informations requises. Au cas où l'information ne serait pas fournie ou ne serait pas satisfaisante, HQ EC se réserve le droit de rejeter l'offre présentée.

### **16.3.1. Evaluation du lot 1 : fourniture de services internet**

**Les critères rédhibitoires sont définis dans le bordereau des prix relatif au lot 1 annexé à l'acte d'engagement. Chaque candidat doit remplir soigneusement et cocher les cases correspondantes sur le bordereau des prix (colonnes oui/non)**

Les offres seront départagées selon les critères suivants :

<b>Critère</b>	<b>Pondération</b>
<b>Prix</b>	<b>60%</b>
<b>Valeur technique</b>	<b>40%</b>

### **Prix : 60 points**

Les prix servant à la notation sont ceux renseignés par le candidat dans le bordereau des prix du lot 1.

L'offre la moins chère remporte 60 points. Les autres offres seront notées comparativement à l'offre la moins chère.

- Exemple : cout global = 40 000 € pour la société X et 50 000 € pour la société Y.  
X remporte 60 points. Y remporte 56 points calculés selon le régime suivant :  
 $(40\ 000 \times 60) / 50\ 000 = 48$  points.

**Dans la colonne prix HT du bordereau des prix, les cellules qui sont grisées ne seront pas prises en compte dans le prix final car elles constituent des options. Les candidats doivent cependant les renseigner s'ils souhaitent les proposer.**

### **Valeur technique : 40 points**

L'offre ayant la valeur technique la plus élevée remporte 40 points. Les autres offres seront notées comparativement à l'offre ayant obtenu la meilleure valeur technique.

La valeur technique est déterminée en fonction des éléments techniques contenus dans la proposition technique du candidat sur lesquels il s'engage pendant la durée d'exécution du marché et qui deviendra contractuelle, lors de la notification du contrat sur le lot concerné.

La proposition technique sera évaluée conformément aux caractéristiques techniques détaillées dans le bordereau des prix du lot 1 notamment en fonction de la:

- Compréhension des enjeux et du périmètre du lot ;
- Cohérence des services
- Qualité et clarté de la présentation des services proposés
- Cohérence et respect du planning de mise en service
- Méthodologie de migrations des liaisons
- Exploitation des services mis en œuvre (prestations proposées et engagement de service)

La méthode de notation est détaillée dans la fiche d'analyse individuelle du lot 1 et le récapitulatif du lot 1.

La proposition technique du candidat doit mentionner et détailler l'ensemble des caractéristiques techniques figurant dans le bordereau des prix relatif au lot 1.

**Le candidat qui sera désigné comme attributaire du lot 1 sera celui qui aura obtenu le plus de points sur 100 après addition des deux notes obtenues au titre des deux critères d'analyse des offres ci-dessus mentionnés, à l'issue de l'analyse des offres.**

### **16.3.2. Evaluation du lot 2 : fourniture de services téléphoniques**

**Les critères rédhibitoires sont définis dans le bordereau des prix relatif au lot 2 annexé à l'acte d'engagement. Chaque candidat doit remplir soigneusement et cocher les cases correspondantes sur le bordereau des prix (colonnes oui/non)**

Les offres seront départagées selon les critères suivants :

Critère	Pondération
Prix	60%
Valeur technique	40%

### **Prix : 60 points**

Les prix servant à la notation sont ceux renseignés par le candidat dans le bordereau des prix du lot 2.

L'offre la moins chère remporte 60 points. Les autres offres seront notées comparativement à la moins chère.

- Exemple : cout global = 40 000 € pour la société X et 50 000 € pour la société Y.  
X remporte 60 points. Y remporte 56 points calculés selon le régime suivant :  
 $(40\ 000 \times 60) / 50\ 000 = 48$  points.

**Dans la colonne prix HT du bordereau des prix, les cellules qui sont grisées ne seront pas prises en compte dans le prix final car elles constituent des options. Les candidats doivent cependant les renseigner s'ils souhaitent les proposer.**

**La colonne servant de référence pour la détermination de la note prix est celle multipliant les prix unitaires aux quantités.**

### **Valeur technique : 40 points**

La valeur technique est déterminée en fonction des éléments techniques contenus dans la proposition technique du candidat sur lesquels il s'engage pendant la durée d'exécution du marché

La proposition technique sera évaluée conformément aux caractéristiques techniques détaillées dans le bordereau des prix du lot 2 et du CCTP, notamment en fonction de la:

- Compréhension des enjeux et du périmètre du lot ;
- Cohérence des services
- Qualité et clarté de la présentation des services proposés
- Respect du planning de mise en service
- Méthodologie de migrations des liaisons
- Exploitation des services mis en œuvre (prestations proposées et engagement de service)

La méthode de notation est détaillée dans la fiche d'analyse individuelle du lot 2 et le récapitulatif du lot 2.

La proposition technique du candidat doit mentionner et détailler l'ensemble des caractéristiques figurant dans le bordereau des prix relatif au lot 2.

**Le candidat qui sera désigné comme attributaire du lot 2 sera celui qui aura obtenu le plus de points sur 100 après addition des deux notes obtenues au titre des deux critères d'analyse des offres ci-dessus mentionnés.**

### **16.3.3. Evaluation du lot 3 : fourniture de services internet de wifi welfare**

**Les critères rédhibitoires sont définis dans le bordereau des prix relatif au lot 3 annexé à l'acte d'engagement. Chaque candidat doit remplir soigneusement et cocher les cases correspondantes sur le bordereau des prix (colonnes oui/non)**

Les offres seront départagées selon les critères suivants :

<b>Critère</b>	<b>Pondération</b>
<b>Prix</b>	<b>60%</b>
<b>Valeur technique</b>	<b>40%</b>

#### **Prix : 60 points**

Les prix servant à la notation sont ceux renseignés par le candidat dans le bordereau des prix du lot 3.

L'offre la moins chère remporte 60 points. Les autres offres seront notées comparativement à l'offre la moins chère.

- Exemple : coût global = 40 000 € pour la société X et 50 000 € pour la société Y.  
X remporte 60 points. Y remporte 56 points calculés selon le régime suivant :  
 $(40\ 000 \times 60) / 50\ 000 = 48$  points.

#### **Valeur technique : 40 points**

La valeur technique est déterminée en fonction des éléments techniques contenus dans la proposition technique du candidat sur lesquels il s'engage pendant la durée d'exécution du marché qui deviendront contractuels si le lot lui est attribué.

La proposition technique sera évaluée conformément aux caractéristiques détaillées figurant dans le bordereau des prix et le CCTP relatif au lot 3 notamment en fonction de :

- Compréhension des enjeux et du périmètre du lot ;
- Cohérence des services
- Qualité et clarté de la présentation des services proposés
- Respect du planning de mise en service
- Méthodologie de migrations des liaisons
- Exploitation des services mis en œuvre (prestations proposées et engagement de service) ;

La méthode de notation est détaillée dans la fiche d'analyse individuelle du lot 3 et le récapitulatif du lot 3

La proposition technique du candidat doit mentionner et détailler l'ensemble des caractéristiques techniques figurant dans le bordereau des prix relatif au lot 3.

**Le candidat qui sera désigné comme attributaire du lot 3 sera celui qui aura obtenu le plus de points au titre des deux critères d'analyse des offres ci-dessus mentionnés à l'issue de l'analyse des offres.**

## **17. ADJUDICATION**

- a. Le Comité d'adjudication des contrats de l'HQEC (CAC) attribuera le contrat au Candidat dont la proposition conforme représente "**l'offre économiquement la plus avantageuse**" pour l'HQEC et démontre que le Candidat peut complètement exécuter les exigences de la présente invitation à soumissionner.
- b. HQEC se réserve le droit de demander au candidat de fournir une justification totale des éléments et critères utilisés pour déterminer si le prix proposé peut être accepté.
- c. Une attribution ou acceptation écrite de l'offre, postée ou fournie de toute autre manière au Candidat dans les délais spécifiés dans la soumission resultera en un contrat applicable sans autre action de l'une ou l'autre des parties.

## **18. POINT DE CONTACT**

Le point de contact pour toute information relative à la présente procédure est :

- Ludivine POHO/Eurocorps G8 P&C : 03 88 43 20 95
- e-mail : [g8-contract@eurocorps.org](mailto:g8-contract@eurocorps.org)

## **19. JURIDICTION COMPETENTE**

Tout litige, tout contentieux ou toute réclamation éventuelle relatifs à cette procédure, ou toute violation de ses termes, s'ils ne sont pas réglés à l'amiable par consultation gracieuse ou négociation directe, seront soumis selon la procédure en vigueur à l'arbitrage du tribunal administratif à Strasbourg.

Tribunal administratif de Strasbourg  
31 rue de la Paix – B.P. 1038F  
67 070 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

Courriel: [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)



**ANNEXE A-1**  
**CERTIFICAT DE DESIGNATION LEGALE DU CANDIDAT**

Cette offre est préparée et soumise pour le compte de l'entité juridique spécifiée ci-dessous :

NOM COMPLET DE \_\_\_\_\_  
L'ENTREPRISE :

DIVISION (LE CAS ECHEANT) : \_\_\_\_\_

SOUS-DIVISION (LE CAS ECHEANT) : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE OFFICIELLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE E-MAIL : \_\_\_\_\_

N° TELEFAX : \_\_\_\_\_

POINT DE CONTACT  
CONCERNANT  
CETTE OFFRE : NOM : \_\_\_\_\_  
FONCTION : \_\_\_\_\_  
TELEPHONE : \_\_\_\_\_

AUTRE POINT DE CONTACT :  
NOM : \_\_\_\_\_  
FONCTION : \_\_\_\_\_  
TELEPHONE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
DATE

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU REPRESENTANT AUTORISE

\_\_\_\_\_  
NOM (majuscules d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
TITRE

\_\_\_\_\_  
SOCIETE

**ANNEXE A-2**  
**CERTIFICAT D'ENGAGEMENT**

1. Je soussigné, représentant autorisé de la firme soumettant la présente offre, certifie par les présentes que :
  - (a) La présente soumission a été établie de façon indépendante, sans consultation, communication ou accord avec tout autre candidat ou concurrent dans le but de restreindre la concurrence ;
  - (b) Le contenu de la présente offre n'a pas été sciemment divulgué par le Candidat et sera pas sciemment divulgué avant l'adjudication à un autre Candidat ou concurrent, directement ou indirectement par le Candidat ; et
  - (c) Aucune tentative n'a été faite ou ne sera fait par le Candidat pour inviter toute autre personne ou firme à soumettre ou à ne pas soumettre une offre aux fins de restreindre la concurrence.
  
2. Je certifie également que je suis la personne de l'organisation du Candidat ayant la responsabilité au sein de cette organisation de la décision relative à la soumission et que je n'ai pas participé et ne participerai pas à une quelconque action contraire aux alinéas 1(a) à 1(c) ci-dessus, ou
  - (i) Je ne suis pas la personne de l'organisation du Candidat responsable au sein de cette organisation pour la soumission mais j'ai été autorisé(e) par écrit à agir comme agent pour les personnes responsables de cette décision, en certifiant que ces personnes n'ont pas participé et ne participeront pas à une action contraire aux alinéas 1(a) à 1(c) ci-dessus, et en tant que leur agent, je le certifie aux présentes, et
  - (ii) Je n'ai pas participé et je ne participerai pas à des actions contraires aux alinéas 1(a) à 1(c) ci-dessus.

.....  
Date

.....  
Signature du Représentant autorisé

.....  
Fonction

.....  
Société



**ANNEXE A-3**  
**CERTIFICAT DE CONFORMITE DE L'OFFRE**

Je soussigné, représentant autorisé de la firme soumettant ladite soumission, certifie par les présentes que :

- L'Offre soumise par la société ..... est totalement pour le lot ou les lots .....conforme aux exigences de la présente invitation à soumissionner ;
- J'ai parfaitement compris le contenu et le sens de l'ensemble du dossier de consultation ;
- La présente société ne prévoit AUCUNE difficulté pour obtenir l'acceptation des termes et conditions d'un contrat principal qui devront être imposés aux sous-traitants par la présente invitation à soumissionner.

.....  
Signature du représentant autorisé

.....  
Fonction

.....  
Société

**ANNEXE A-4**  
**ACCUSE DE RECEPTION**

A :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN  
G8 – P&C - Bâtiment 43 (AdV)  
BP 70082  
67020 STRASBOURG CEDEX 1  
FRANCE

OBJET :        **Invitation à soumissionner N° 20SC13**

**Consultation ayant pour objet la fourniture de services Internet au profit de l'Eurocorps.**

Par la présente, j'accuse réception de l'invitation à soumissionner pour la consultation en objet.

Ma société

<b>PARTICIPERA/NE PARTICIPERA PAS</b>
---------------------------------------

(rayer la mention inutile)

**NOM DE LA SOCIETE**

**ADRESSE**

**TELEPHONE**

**TELECOPIE**

**ADRESSE EMAIL**

**SIGNATURE**

**NOM EN CAPITALES D'IMPRIMERIE**